



Service Extrémisme dans l'armée
23.04.2018

Rapport d'activité 2017

du service Extrémisme dans l'armée

Résumé

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des activités du service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A) en 2017.

Avec 42 annonces et demandes de conseil, les prestations du S spéc EX A ont été sollicitées de façon légèrement supérieure à la moyenne. On constate sur les cinq dernières années une légère tendance croissante, laquelle peut essentiellement être attribuée à des facteurs sans lien avec l'armée. La nature et la gravité des cas annoncés n'ont pas montré en 2017 de différence significative en comparaison des années précédentes. Il s'agissait principalement de cas individuels, dans lesquels des indices d'activité extrémiste dans la vie civile ou de possible radicalisation ont été remarqués. Aucune situation de discrimination manifeste ni incident mettant en cause la sécurité n'a été relevé.

Environ deux tiers des annonces et demandes concernaient des soupçons d'extrémisme de droite, un quart un potentiel extrémisme pour motifs djihadistes et près d'un dixième un potentiel extrémisme ethno-nationaliste. Le nombre d'indices annoncés relatifs à un soupçon d'extrémisme pour motifs djihadistes a diminué de près de moitié par rapport à l'année précédente.

En application de sa stratégie de tolérance zéro, l'armée poursuit la mise en œuvre des mesures préventives prescrites par la loi. Si des indices d'un potentiel de violence sont constatés, des mesures préventives sont prises conformément aux dispositions légales, ceci indépendamment de l'orientation idéologique. Lors de la période sous revue, le Personnel de l'armée a ainsi pris des mesures préventives dans neuf cas.

En 2017, 14 séquences de sensibilisation et de formation ont été dispensées à l'attention de cadres militaires et de collaborateurs du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sport (DDPS). L'ensemble des aspirantes et aspirants officiers de carrière, chefs de section, commandants d'unité et d'école de recrues, adjudants d'état-major et de corps de troupe, ainsi que policiers militaires ont été formés de manière adaptée à leur fonction.

Rapport d'activité 2017 du service Extrémisme dans l'armée

1 Organisation et mission

Le S spéc EX A est depuis 2002 responsable de l'ensemble des tâches du domaine "extrémisme et armée". Il répond de ses activités au chef du Personnel de l'armée au sein du Commandement de l'Instruction, mais est rattaché administrativement au Service de lutte contre le racisme du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur. Cette subordination a largement fait ses preuves, notamment grâce aux synergies qu'elle permet, en particulier dans les domaines du fondamentalisme islamiste et de l'extrémisme de droite.

Les tâches du S spéc EX A sont les suivantes:

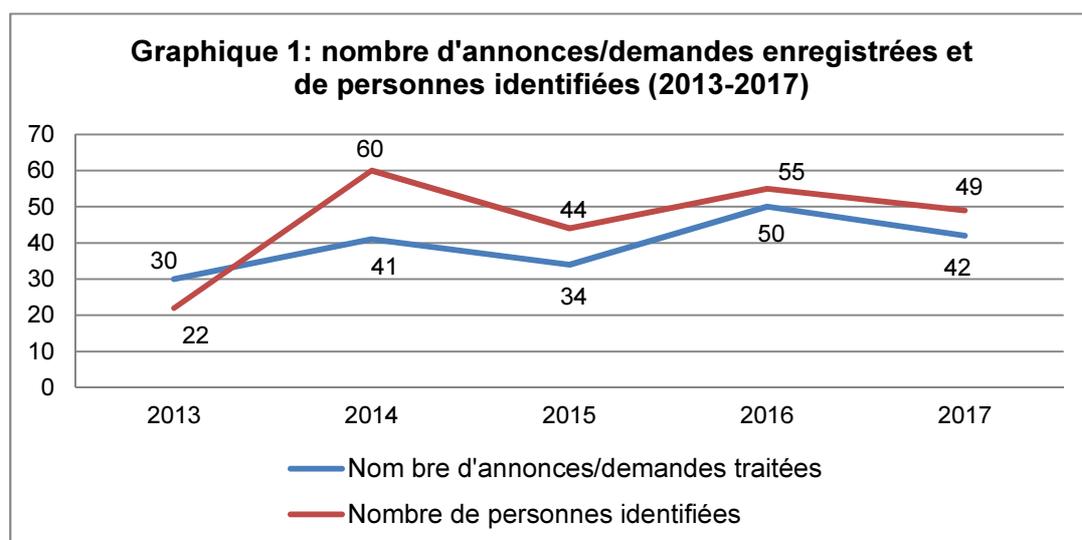
1. Centrale d'annonce et de coordination pour les questions liées à l'extrémisme au sein de l'armée: exploitation de la centrale d'annonce, triage, clarifications, conseils, recommandations pour la prise de mesures préventives;
2. Prévention: conception et réalisation de séquences de formation et de sensibilisation;
3. Communication interne et externe sur les questions liées à l'extrémisme au sein de l'armée, information et relations publiques en collaboration avec les services de communication de l'armée.

2 Activités en 2017: l'essentiel en bref

2.1 Centrale d'annonce et de conseil

Remarque préliminaire: tout signalement annoncé ne conduit pas forcément à un cas avéré d'extrémisme au sens de la loi. De même, toutes les annonces ne concernent pas systématiquement des personnes incorporées dans l'armée. Les chiffres ci-après sont donc à interpréter avec la circonspection nécessaire.

Nombre d'annonces/demandes: 42 annonces et demandes ont été reçues (moyenne sur la période 2013-2017 = 39.4). La situation personnelle¹ de 49 personnes a fait l'objet d'un contrôle (voir graphique 1). Dans 9 (2016: 13) cas, des mesures préventives ont été prises par le Personnel de l'armée. Celles-ci vont de l'ouverture d'une procédure de contrôle de sécurité relatif aux

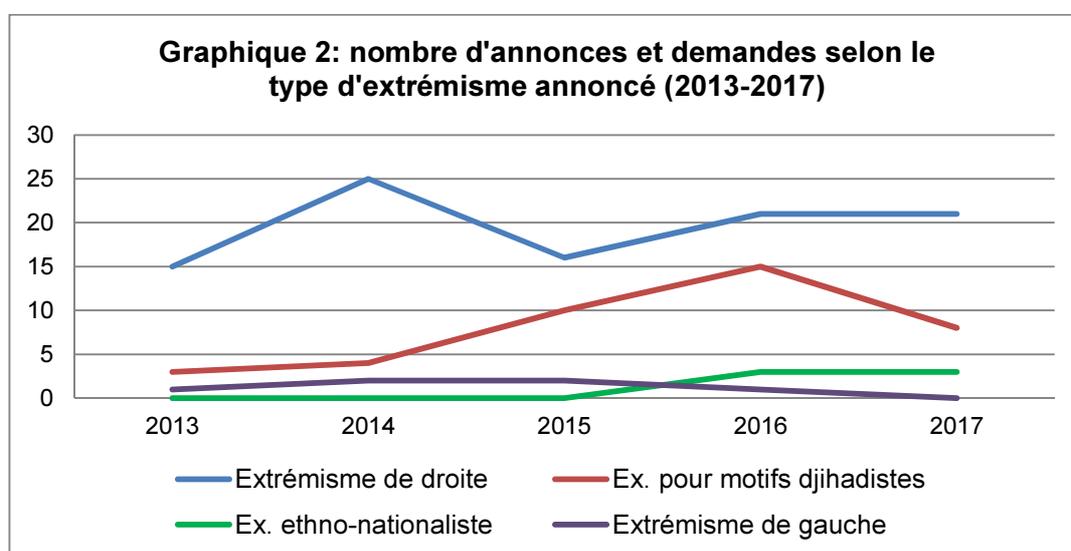


¹ Selon l'article 66 de l'ordonnance du 19 novembre 2003 concernant les obligations militaires (OOMi; RS 512.21).

personnes jusqu'à la reprise préventive de l'arme, en passant par la suspension de toute convocation². A titre d'ordre de grandeur, près de 5,5 millions de jours de service ont été accomplis en 2017 par environ 120'000 militaires actifs.

Répartition des annonces selon leur provenance: 31% (13) des annonces provenaient de prestations de service militaire, 38% (16) des autorités, essentiellement de l'administration militaire, et 31% (13) de citoyens et de médias.

Répartition selon le type d'extrémisme³: des 42 annonces et demandes, 10 ne relevaient manifestement pas de l'extrémisme violent. Parmi celles-ci, 6 renvoyaient à un possible potentiel de violence sans motif idéologique. Les 32 annonces et demandes restantes ont été transmises pour les motifs suivants: 66% (21) pour présomption d'extrémisme de droite, 25% (8) pour présomption d'extrémisme pour motifs djihadistes et 9% (3) pour présomption d'extrémisme ethno-nationaliste. Aucune annonce en lien avec l'extrémisme de gauche n'a été reçue (voir graphique 2).



Discrimination raciale: deux cas supposés de contenus racistes sur les réseaux sociaux ont été signalés et une demande de matériel vidéo de sensibilisation a été déposée. Aucun soupçon de discrimination raciale pendant une prestation de service militaire n'a été enregistré.

2.2 Sensibilisation et formation

Les séquences suivantes ont été réalisées:

Mandats réguliers

- Formation des futurs officiers de carrière des stages de formation Bachelor et Diplôme, ainsi que de l'Ecole militaire (Académie militaire à l'EPF de Zurich, Birmensdorf, 2x l'an);
- Formation des futurs commandants d'école (dans le cadre d'un cours-bloc d'une journée, Académie militaire à l'EPF de Zurich, Birmensdorf, 1x l'an);
- Sensibilisation des futurs commandants d'unité et adjudants d'état-major de toutes les armes (Ecole de conduite unité, Berne, 3x l'an);

² Cf. article 113 de la loi fédérale du 3 février 1995 sur l'armée et l'administration militaire (LAAM; SR 510.10), art. 66 OOMi et article 7 de l'ordonnance du 5 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPm; SR 514.10). La mise en œuvre des mesures administratives relève exclusivement de la responsabilité du Personnel de l'armée. Le S spéc EX A n'y a qu'un rôle de conseil.

³ Pour la terminologie, voir le rapport annuel de situation "La sécurité de la Suisse" du Service de renseignement de la Confédération.

- Sensibilisation des futurs adjudants des corps de troupe, y compris introduction aux droits politiques (Ecole centrale, Lucerne, 1x l'an);
- Sensibilisation des futurs officiers subalternes: passage au nouveau modèle d'instruction introduit dans le cadre du Développement de l'armée. A partir de septembre 2017, la formation des aspirantes et aspirants officier ne comporte plus de stage commun; elle est réalisée exclusivement dans les Ecoles d'officiers respectives (Ecole de conduite unité, Berne, 1x; Ecoles d'officiers, 2x);
- Formation approfondie des futurs agents de la police militaire (Ecole de police militaire, St-Maurice, 1x l'an).

Mandats ponctuels

- Séminaire de formation pour les psychologues d'un centre de recrutement;
- Présentation du S spéc EX A et sensibilisation des collaborateurs et des membres d'une Formation d'application;
- Sensibilisation de collaborateurs du DDPS dans le cadre de la semaine de formation de la Sécurité des Informations et des Objets DDPS;
- Exposé sur les mécanismes de radicalisation dans le cadre d'une conférence organisée par l'Office de protection de l'adulte et de l'enfant de la ville de Berne.

Relations publiques et affaires parlementaires: le sujet extrémisme dans l'armée a régulièrement fait l'objet d'articles de médias en 2017. Au deuxième semestre, le S spéc EX A a collaboré aux réponses à trois interpellations parlementaires.

3

Conclusion

L'année sous revue se caractérise par une quantité d'annonces et de demandes légèrement supérieure à la moyenne, ainsi que par la diminution des signalements en lien avec l'extrémisme pour motifs djihadistes.

Après les valeurs particulièrement élevées enregistrées l'année précédente, le nombre d'annonces et de demandes s'est rapproché de la moyenne des cinq dernières années. La tendance croissante observée à moyen terme s'est toutefois poursuivie en 2017. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par deux facteurs en interaction: d'une part, la sensibilité actuellement élevée de la population pour la thématique de l'extrémisme dans l'armée, laquelle se reflète dans le nombre d'annonces provenant de citoyennes, de citoyens et de médias; d'autre part, le fait que des opinions radicales ou des affinités extrémistes sont affichées publiquement sur internet et, partant, rendues accessibles à tout un chacun. Ainsi de nombreux signalement ont été annoncés sur la base de contenus postés sur les réseaux sociaux. Comme l'observait le Conseil fédéral début 2018⁴, un contrôle systématique du comportement des militaires sur les réseaux sociaux n'est pas réalisable, non seulement en raison des ressources qu'il mobiliserait, mais aussi pour des raisons politiques.

Même si les signalements ont tendanciellement augmenté au cours des dernières années, leur nature et leur gravité montrent une certaine stabilité en 2017 également. La plupart des annonces et demandes concernaient des cas individuels, dans lesquels des indices d'une possible radicalisation ou d'activité extrémiste dans la vie civile ou ont été remarqués. Aucune situation de discrimination manifeste ni incident mettant en cause la sécurité n'a été relevé. D'après les expériences du S spéc EX A, aucun rapport n'existe entre la quantité des annonces et demandes et la significativité des cas en termes de nature et de gravité.

⁴ Voir la réponse du Conseil fédéral du 14 février 2018 à l'interpellation 17.4102 du Conseiller national Sommaruga " Tolérance zéro contre l'extrémisme au sein de l'armée. Aussi pour l'extrémisme de droite et l'antisémitisme".

L'augmentation continue observée entre 2013 et 2016 du nombre d'annonces et demandes en lien avec l'extrémisme pour motifs djihadistes ne s'est pas confirmée lors de l'année sous revue. N'ont été annoncés qu'à peine la moitié des signalements par rapport à l'année précédente. À l'heure actuelle il est toutefois trop tôt pour dire si cette rupture est temporaire ou durable.

Lors de l'année sous revue, les indices d'extrémisme de droite figuraient clairement au premier plan. Ceci dit, leur nombre en quantité absolue correspondait à l'ordre de grandeur des cinq années précédentes. Le fait que des forces armées exercent une certaine attraction sur des personnes d'extrême droite est un phénomène répandu et sociologiquement connu. L'armée suisse en est consciente: elle met en œuvre les moyens prévus par le législateur de manière conséquente. Les indices annoncés sont examinés selon des processus standardisés et des mesures sont prises en stricte application des prescriptions légales. L'armée mise par ailleurs sur le travail de prévention: elle sensibilise ses cadres et forme ses commandants. Tous les futurs chefs de section, commandants d'unité et commandants d'école, adjudants des corps de troupes, adjudants d'état-major, ainsi que les aspirantes et aspirants de la police militaire sont sensibilisés de façon adaptée à leur fonction et à leur échelon hiérarchique. Ce travail de prévention a montré son effet en 2017 également: ce sont à nouveau plus d'une douzaine de supérieurs militaires, principalement des commandants, qui ont fait appel au S spéc EX A pour des clarifications ou des conseils.

Demandes de renseignements

Service spécialisé Extrémisme dans l'armée
Inselgasse 1, CH-3003 Berne
Tél. 058 463 55 98
Courriel: extremismus.armee@vtg.admin.ch

Informations complémentaires

Liens

Extrémisme au sein de l'armée
www.armee.ch/extremismus
www.armee.ch/extremisme
www.esercito.ch/estremismo